

Critérium Arc-en-Ciel Saint-Amand-Montrond

1ère ÉDITION

**VENDREDI
4 AOÛT
2023**

Mesdames, Messieurs,

Vendredi 4 août, Saint-Amand-Montrond aura la joie d'accueillir le premier Critérium Arc-en-ciel.

Cette grande fête commencera dès 11 h avec l'ouverture du village partenaires, et se poursuivra avec la parade des coureurs à 16 h puis le passage de la caravane publicitaire.

Les coureurs s'élanceront à 17 h 30 pour une soixantaine de tours de circuit !

Ce vendredi 4 août, Saint-Amand-Montrond, ville natale du champion Julian Alaphilippe, sera en fête et célébrera le cyclisme avec des coureurs prestigieux qui mettront en lumière notre belle ville.

Du jeudi 3 août à 14 h au vendredi 4 août 22 h, le stationnement et la circulation seront quelque peu perturbés dans notre centre-ville, mais le Critérium Arc-en-Ciel sera une superbe animation ouverte à tous !

Venez rencontrer les cyclistes et les voir concourir sur le circuit de 1,2 km qu'ils effectueront une soixantaine de fois.

Emmanuel Riotte,



Maire de Saint-Amand-Montrond
Vice-président du Conseil départemental du Cher



PROGRAMME DE LA JOURNÉE

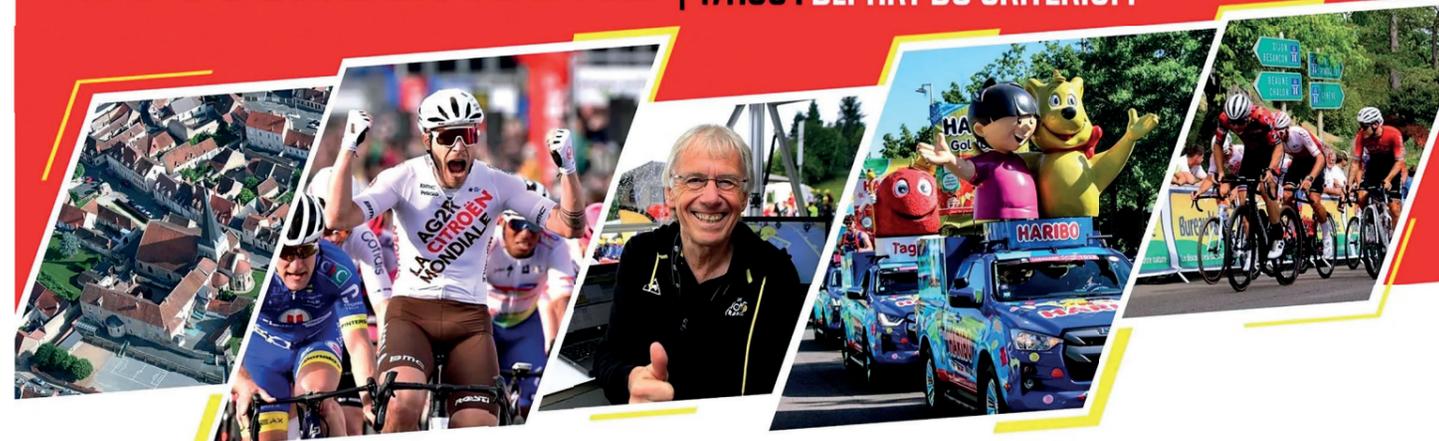
11H00 : OUVERTURE DU VILLAGE PARTENAIRES
SUR LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE À SAINT-AMAND-MONTROND

16H00 : PARADE DES COUREURS

16H45 : CARAVANE PUBLICITAIRE

17H30 : DÉPART DU CRITÉRIUM

**AVEC
LA PARTICIPATION
DES COUREURS
DU TOUR DE FRANCE**



Plus d'informations sur le
CRITÉRIUM « Arc-en-ciel » 2023 sur
<https://www.criterium-arc-en-ciel.com/>



LE PLAN DE CIRCULATION À SAINT-AMAND-MONTROND



STATIONNEMENT INTERDIT ET QUALIFIÉ DE GÊNANT AVEC MISE EN FOURRIÈRE

Le stationnement sera interdit et qualifié de gênant avec mise en fourrière dans les rues ci-dessous mentionnées dans leur ensemble :

Judi 03 août à partir de 14h00 jusqu'au vendredi 04 août à 22h00

- Place de la République dans sa totalité les entrées seront fermées par des barrières de sécurité associées à de la rubalise

Vendredi 04 août de 06h00 jusqu'à 22h00

- Rue Nationale
- Rue Ernest Mallard
- Rue du Pont Pasquet
- Rue des Marmousets
- Rue Raoul Rochette
- Cours Manuel dans sa partie comprise entre la rue Jean Valette et Benjamin Constant
- Rue Benjamin Constant
- Rue Godin des Odonais
- Rue du Petit Vougan
- Rue Ernest Tortat
- Rue du Docteur Verneuil
- Rue Mazagran
- Rue Jean Valette
- Le parking du tribunal dans sa totalité



CIRCULATION INTERDITE

La circulation sera interdite pour être réservée à l'organisateur :

Vendredi 04 août à partir de 06h00

- Rue Nationale dans sa partie comprise entre la rue du Docteur Coulon et la rue Fradet

Vendredi 04 août à partir de 15h00

- Rue Ernest Mallard dans sa partie comprise entre le rond-point de la Poste et la rue du Pont Pasquet
- Rue du Pont Pasquet dans sa totalité
- Rue des Marmousets dans sa totalité
- Rue Raoul Rochette dans sa totalité
- Rue Jean Valette dans sa totalité
- Cours Manuel dans sa partie comprise entre la rue Jean Valette et la rue Benjamin Constant
- Rue Benjamin Constant dans sa partie comprise entre la rue Cours Manuel et la rue du Docteur Coulon
- Rue Philibert Audebrand dans sa totalité
- Rue de Juranville dans le sens rond-point de l'abattoir/rond-point de la Poste

Des déviations seront mises en place.



Parcours de la course jusqu'à l'arrivée



Circulation interdite



Point de départ et d'arrivée



Parking



Sens de circulation



Route barrée



La circulation dans la **rue Mazagran** s'effectuera dans les **deux sens**.